



Doc. 16423
23 juin 2026

Assurer une sécurité alimentaire durable en temps de crise: renforcer la résilience et l'accès à la nourriture

Amendement¹ n° 10

Mme Lesia VASYLENKO, Ukraine, Alliance des démocrates et des libéraux pour l'Europe

Dans le projet de résolution, après le paragraphe 13.4, insérer le paragraphe suivant:

«à soutenir la création d'un poste d'Envoyé spécial des Nations Unies pour la sécurité alimentaire mondiale, en application de la résolution 2417 (2018) du Conseil de sécurité de l'ONU, afin de diriger et de coordonner l'établissement de rapports sur les conflits et la famine, et de mettre en place des mécanismes d'alerte précoce exigeant du Secrétaire général des Nations Unies qu'il fasse rapport dans les 30 jours suivant l'apparition de crises.»

Note explicative

L'amendement propose de créer un Envoyé spécial de l'ONU pour la sécurité alimentaire mondiale et une alerte précoce à 30 jours pour que le Secrétaire général informe le CSNU des privations. Il vise à passer d'interventions réactives à la prévention proactive de la famine.

Déposé par:

VASYLENKO Lesia, Ukraine, ADLE
BRADLEY Karen, Royaume-Uni, CEPA
GONCHARENKO Oleksii, Ukraine, CEPA
MOSHNETS Olena, Ukraine, ADLE
OVCHYNNYKOVA Yuliia, Ukraine, ADLE
ZABURANNA Lesia, Ukraine, ADLE

1. 2026 - Troisième partie de session

